

États financiers consolidés de

GROUPE TVA INC.

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de
Groupe TVA inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **Groupe TVA inc.** qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2014 et 2013, et les états consolidés des résultats, du résultat global, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS»), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe TVA inc. aux 31 décembre 2014 et 2013 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 27 février 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no. A121006



GROUPE TVA INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

États financiers consolidés

États consolidés des résultats.....	1
États consolidés du résultat global	2
États consolidés des capitaux propres	3
Bilans consolidés	4
États consolidés des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers consolidés	7

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Note	2014	2013
Revenus	2 et 23	439 340 \$	444 816 \$
Achats de biens et services	3 et 26	283 571	253 485
Coûts liés au personnel		126 343	130 761
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels	14 et 15	22 104	21 430
Charges financières	5	4 231	6 265
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres	6	3 594	4 865
Dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition	7	41 000	–
(Perte) bénéfice avant (recouvrement) dépense d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées		(41 503)	28 010
(Recouvrement) dépense d'impôts	9	(8 753)	6 110
Part de la perte dans les entreprises associées	13	8 338	6 154
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires		(41 088) \$	15 746 \$
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires	21	(1,73) \$	0,66 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2014	2013
(Perte nette) bénéfice net		(41 088) \$	15 746 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats :			
Régimes à prestations définies :			
(Perte) gain sur réévaluations	24	(11 993)	35 304
Impôts différés	9	3 227	(9 536)
		(8 766)	25 768
Résultat global attribuable aux actionnaires		(49 854) \$	41 514 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Total des capitaux propres
	Capital- actions (note 21)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global – Régimes à prestations définies	
Solde au 31 décembre 2012	98 647	\$ 581	\$ 187 937	\$ (20 620)	\$ 266 545
Bénéfice net	–	–	15 746	–	15 746
Autres éléments du résultat global	–	–	–	25 768	25 768
Solde au 31 décembre 2013	98 647	581	203 683	5 148	308 059
Perte nette	–	–	(41 088)	–	(41 088)
Autres éléments du résultat global	–	–	–	(8 766)	(8 766)
Solde au 31 décembre 2014	98 647	\$ 581	\$ 162 595	\$ (3 618)	\$ 258 205

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 décembre 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2014	2013
Actif			
Actif à court terme			
Espèces		– \$	7 717 \$
Débiteurs	11	136 811	136 408
Impôts sur le bénéfice		5 256	124
Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks	12	74 765	61 428
Charges payées d'avance		3 734	2 380
		220 566	208 057
Actif à long terme			
Droits de diffusion et de distribution	12	31 989	31 985
Placements	6 et 13	12 111	14 822
Immobilisations	14 et 19	201 429	100 962
Licences et autres actifs incorporels	15	83 647	112 566
Écart d'acquisition	16	48 266	44 536
Actif au titre des prestations définies	24	2 964	8 238
Impôts différés	9	1 060	885
		381 466	313 994
Total de l'actif		602 032 \$	522 051 \$

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

Aux 31 décembre 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2014	2013
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Découvert bancaire		4 486 \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	17	92 756	85 960
Impôts sur le bénéfice		777	1 828
Droits de diffusion et de distribution à payer		45 660	17 304
Provisions	18	321	645
Revenus reportés	23	8 690	9 302
Facilité de crédit de la société mère	25	100 000	–
Dette échéant à court terme	19	938	74 640
		253 628	189 679
Passif à long terme			
Dette à long terme	19	72 757	–
Autres éléments de passif	20	9 967	3 974
Impôts différés	9	7 475	20 339
		90 199	24 313
Capitaux propres			
Capital-actions	21	98 647	98 647
Surplus d'apport		581	581
Bénéfices non répartis		162 595	203 683
Cumul des autres éléments du résultat global		(3 618)	5 148
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		258 205	308 059
Engagements, garanties et éventualités	18 et 26		
Événement postérieur à la date de clôture	29		
Total du passif et des capitaux propres		602 032 \$	522 051 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Le 27 février 2015, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013.

Au nom du conseil d'administration,

(signé)

(signé)

Sylvie Lalonde, Présidente du conseil d'administration

Marc A. Courtois, Président du comité d'audit

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
(Perte nette) bénéfice net		(41 088) \$	15 746 \$
Ajustements pour :			
Amortissement	5, 14 et 15	22 326	21 632
Dépréciation d'actifs	6	832	2 093
Dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition	7	41 000	–
Part de la perte dans les entreprises associées		8 338	6 154
Impôts différés	9	(9 838)	1 162
Fonds générés par l'exploitation courante		21 570	46 787
Variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation	10 a)	15 116	(20 509)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation		36 686	26 278
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	14	(22 158)	(16 245)
Acquisitions d'actifs incorporels	15	(2 489)	(3 003)
Acquisitions d'entreprises, nette des espèces	8	(116 616)	(6 607)
Variation nette des placements	13 et 25	(6 459)	(3 325)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(147 722)	(29 180)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Découvert bancaire		4 486	–
Augmentation de la facilité de crédit de la société mère	25	100 000	–
Remboursement de la dette à long terme	19	(75 000)	–
Augmentation de la dette à long terme	19	74 737	–
Frais de financement	19	(904)	–
Flux de trésorerie générés par les activités de financement		103 319	–
Variation nette des espèces		(7 717)	(2 902)
Espèces au début de l'exercice		7 717	10 619
Espèce à la fin de l'exercice		– \$	7 717 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Groupe TVA est une société de communication intégrée active dans l'industrie de la télédiffusion, du cinéma et des magazines. La Société est une filiale de Québecor Média inc. (« Québecor Média » ou la « société mère ») et la société mère ultime est Québecor inc. (« Québecor »). Le siège social de la Société est situé au 1600 boul. de Maisonneuve Est, Montréal (Québec), Canada. Les participations de la Société dans ses principales filiales sont les suivantes :

	% de détention
TVA Publications inc.	100,0 %
Les Publications Charron & Cie inc.	100,0 %
Montréal Studios & Équipements s.e.n.c.	100,0 %
TVA Productions inc.	100,0 %
TVA Productions II inc.	100,0 %
TVA Ventes et Marketing inc.	100,0 %
TVA Accès inc.	100,0 %

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 1 l)), du passif lié à la rémunération à base d'actions (note 1 u)) et de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies (note 1 v)), et sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Les chiffres correspondants fournis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Modifications aux conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2014, la Société a adopté rétrospectivement l'IFRIC 21 – *Droits ou taxes*, qui clarifie le moment de la comptabilisation d'un passif pour les sorties de ressources qui sont imposées par les gouvernements selon des dispositions légales ou réglementaires, basé sur l'activité qui rend le paiement exigible. L'adoption de cette interprétation n'a pas eu un impact significatif sur les états financiers consolidés.

c) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

d) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables repris et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les dépenses engagées pour l'acquisition et l'intégration de l'entreprise acquise sont comptabilisées en charges.

e) Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les revenus et dépenses libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception de l'amortissement qui est converti selon le taux d'origine. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice sous la rubrique « Charges financières ».

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Constatation des revenus

Revenus de publicité

Les revenus tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire et de la vente d'espaces publicitaires sur les sites internet de la Société sont constatés lors de la diffusion de la publicité. Les revenus tirés de la vente d'espaces publicitaires dans les magazines sont constatés au moment où la publicité est publiée, soit à la parution du magazine.

Revenus d'abonnement

Les revenus de redevances provenant d'abonnement de clients à des services de télévision spécialisés sont constatés mensuellement lorsque le service est rendu.

Les montants reçus à titre d'abonnement à des magazines sont comptabilisés comme revenus reportés et les revenus sont constatés sur la durée de l'abonnement.

Revenus provenant de la vente de magazines en kiosque

Les revenus tirés de la vente de magazines en kiosque sont constatés au moment de la livraison en kiosque et sont calculés en utilisant un montant de revenus, déduction faite d'une provision pour retours futurs.

Revenus de distribution

Les revenus tirés de l'exploitation des droits de distribution de films et de produits audiovisuels sont constatés lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, incluant le contrôle effectif, ont été transférés à l'acheteur. Il y a transfert des risques et avantages uniquement s'il y a un contrat ou un autre document légal exécutoire établissant au minimum a) la durée des droits cédés, b) le produit ou le groupe de produits assujetti et c) la contrepartie à recevoir en échange des droits;
- ii) le montant des revenus peut être évalué de façon fiable;
- iii) la réception d'avantages économiques associés à la transaction est probable;
- iv) la période des droits a débuté, et lorsque l'exploitation, la présentation, la diffusion ou la vente peut commencer;
- v) les coûts engagés ou à engager pour la transaction peuvent être évalués de façon fiable;
- vi) le degré d'avancement peut être évalué de façon fiable lorsque les services ont été rendus.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Constatation des revenus (suite)

Revenus de distribution (suite)

Les revenus tirés de la sortie en salle de films sont constatés au cours des mois durant lesquels le film est présenté en salle selon un pourcentage des recettes des salles de cinéma, sous réserve de la satisfaction des conditions précitées. Les revenus provenant de la vidéo sont constatés au cours de la période durant laquelle le film est sorti en vidéo sur la base des livraisons de copies de vidéodisques numériques (« DVD/Blu-ray »), déduction faite d'une provision pour retours futurs ou sur la base d'un pourcentage des revenus du détaillant, sous réserve de la satisfaction des conditions précitées.

Vente de produits de téléachat

Les revenus tirés de la vente de produits du service de téléachat sont constatés au moment de la livraison des produits, déduction faite d'une provision pour retours futurs.

g) Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie largement indépendantes sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque exercice financier de même que lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la vente, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la vente représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition affecté est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs dans l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats dans la mesure où la valeur comptable qui en résulte n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune charge de dépréciation n'avait été comptabilisée au cours des périodes antérieures.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

h) Contrats-échanges

Dans le cours normal de ses activités, la Société diffuse et publie de la publicité en échange de biens et services. Les revenus ainsi gagnés et les dépenses engagées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et services donnés.

i) Impôts sur le bénéfice

Les impôts exigibles sont comptabilisés sur la base des montants prévus d'être versés ou recouvrés selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est constatée aux résultats dans la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments constatés dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

j) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options en vue de calculer le résultat dilué par action.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

k) Contrats de location

Les actifs sous contrats de location sont classés au début du contrat de location en tant que i) contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif, ou en tant que ii) contrats de location-exploitation pour tous les autres contrats de location.

Les paiements en vertu des contrats de location-exploitation sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est reporté et constaté uniformément sur la durée du contrat de location.

l) Instruments financiers

Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers (à l'exception des instruments financiers dérivés) comme suit :

Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Autres passifs financiers
<ul style="list-style-type: none">• Espèces• Découvert bancaire	<ul style="list-style-type: none">• Débiteurs	<ul style="list-style-type: none">• Placements de portefeuille inclus sous la rubrique « Placements »	<ul style="list-style-type: none">• Créiteurs et charges à payer• Droits de diffusion et de distribution à payer• Provisions• Facilité de crédit de la société mère• Dette à long terme• Autres passifs financiers à long terme inclus sous la rubrique « Autres éléments de passif »

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les placements de portefeuille disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût dans le cas de placements en actions qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et que la juste valeur n'est pas suffisamment fiable. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat global, le cas échéant. Les actifs financiers classés comme prêts et créances, et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et subséquemment au coût après amortissement en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

m) Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

n) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la programmation et la production de produits télévisuels, la distribution de films, l'édition de magazines ainsi que pour des projets d'investissement. L'aide gouvernementale est enregistrée à titre de revenus ou de réduction des frais connexes, qu'ils soient capitalisés et amortis ou passés à la dépense, au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'elle a l'assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale sont satisfaites.

L'aide relative au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (« FAPL ») est enregistrée à titre de revenus, alors que l'aide relative aux productions d'émissions est enregistrée en réduction des coûts de production, lesquels sont présentés dans les charges d'exploitation. Dans le secteur magazines, l'aide gouvernementale liée à la production et à la diffusion de contenu canadien dans les magazines est comptabilisée à titre de revenus. L'aide gouvernementale est initialement présentée dans les revenus reportés et amortie sur la période de couverture du programme.

L'aide gouvernementale à l'égard de la distribution de films est assortie de conditions particulières quant à l'exploitation de la distribution et peut occasionner un remboursement de l'aide ou d'une partie de celle-ci, advenant un défaut de la Société de se conformer à des conditions particulières. La partie non remboursable de l'aide gouvernementale relative aux dépenses de mise en marché est portée en réduction de ces dépenses. Quant à la partie potentiellement remboursable, elle est comptabilisée à titre d'avance et est remboursable en totalité ou en partie lorsque le film atteint certains seuils de rentabilité. Dans l'éventualité où le film n'atteint pas les niveaux de revenus prévus, la totalité ou une partie de ces avances ne serait pas remboursable par la Société et serait comptabilisée en réduction de ses charges d'exploitation.

o) Comptes clients

Les comptes clients sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite d'une provision pour créances douteuses. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des comptes clients individuels sont radiés lorsque la direction estime qu'ils ne peuvent être recouverts.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

p) Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks

Émissions réalisées et productions en cours de réalisation

Les émissions réalisées et productions en cours de réalisation ayant trait aux activités de diffusion sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et de services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liés à chaque production. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion.

Droits de diffusion et droits de diffusion à payer

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels permettant un nombre de diffusions limitées ou illimitées de produits télévisuels ou de films. La Société constate un actif au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées :

- i) le coût de chaque émission, film, série ou droit de diffuser un événement en direct est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable;
- ii) les émissions, films ou séries ont été acceptés par la Société ou l'événement en direct est diffusé conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion;
- iii) les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première présentation ou diffusion ou l'événement en direct est diffusé.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous les rubriques « Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks » et « Droits de diffusion et de distribution ».

Les droits de diffusion sont classés à court terme ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion établie par la direction. Ces droits sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée en fonction de la façon que la Société tirera des avantages économiques futurs rattachés à ces actifs et du nombre estimé de présentations à l'écran.

Les droits de diffusion à payer sont répartis entre les éléments de passif à court terme ou à long terme, selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

p) Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks (suite)

Droits de distribution et droits de distribution à payer

Les droits de distribution ayant trait aux activités de distribution de films et de produits audiovisuels comprennent les coûts d'acquisition des droits des films et les coûts accessoires à ces droits. La Société constate un actif au titre des droits de distribution et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de distribution lorsque i) le coût du droit de distribution est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable; ii) le produit audiovisuel ou le film a été accepté selon les termes prévus au contrat d'acquisition de droits de distribution; et iii) le produit audiovisuel ou le film est disponible pour distribution.

Les montants payés pour les droits de distribution, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de distribution payés d'avance et figurent sous les rubriques « Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks » et « Droits de diffusion et de distribution ».

Les droits de distribution sont reconnus dans les charges d'exploitation selon la méthode prévisionnelle par film qui prévoit que chaque droit soit imputé dans la proportion de ses revenus bruts réalisés par rapport au total des avantages économiques futurs anticipés sur une période d'exploitation raisonnable.

Stocks

Les stocks de produits sont évalués au moindre du coût, déterminé selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de réalisation nette.

Valeur de réalisation nette

Les estimations des revenus, utilisées pour déterminer les valeurs de réalisation des inventaires liés à la diffusion ou à la distribution de produits audiovisuels et de films, sont revues périodiquement par la direction et sont révisées au besoin. La valeur comptable des émissions réalisées et des productions en cours de réalisation, des droits de diffusion et de distribution est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

La valeur de réalisation nette des stocks de produits représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le montant de la dépréciation des émissions, des droits de diffusion et de distribution et des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette charge de dépréciation dans le passé n'existent plus.

q) Placements

Les placements dans les entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la part des résultats d'exploitation dans les entreprises associées est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Les autres placements sont comptabilisés au coût. La valeur comptable d'un placement est réduite à sa juste valeur estimative lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

r) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôts s'y rapportant, et/ou les coûts de développement, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les dépenses futures, telles que les charges d'entretien et de réparation sont comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire selon les durées d'utilité estimatives suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Bâtiments et leurs composantes	10 à 40 ans
Équipements	5 à 15 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée du bail ou de la vie économique du bien loué.

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice financier en ce qui a trait aux immobilisations importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

s) Écart d'acquisition et actifs incorporels

Écart d'acquisition

Pour toutes les acquisitions d'entreprises qui ont eu lieu après le 1^{er} janvier 2010, l'écart d'acquisition est évalué et comptabilisé comme étant l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % des participations dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, l'écart d'acquisition attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle devra également être comptabilisé à la juste valeur.

L'écart d'acquisition provenant des acquisitions d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2010 représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part de la Société dans la juste valeur des actifs identifiables et des passifs repris de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Aucun écart d'acquisition n'était attribué à la participation ne donnant pas le contrôle pour ces acquisitions.

Aux fins du test de dépréciation (note 1 g)), l'écart d'acquisition est attribué à une UGT à la date d'acquisition de l'entreprise. L'attribution est effectuée en fonction de l'UGT ou au groupe d'UGT qui bénéficiera des synergies prévues de l'acquisition d'entreprises.

Actifs incorporels

Les licences de télédiffusion, les licences d'exploitation de magazines et les marques de commerce de publication ont une durée d'utilité indéterminée et ne sont pas amortis. En particulier, étant donné le faible coût de renouvellement des licences de télédiffusion, la direction estime qu'il est économiquement avantageux de renouveler les licences et de respecter toutes les règles et modalités inhérentes à ces licences.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

s) Écart d'acquisition et actifs incorporels (suite)

Actifs incorporels (suite)

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Logiciels, sites internet et applications mobiles	3 à 10 ans
Entente de non-concurrence	10 ans
Entente favorable de distribution	43 mois

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice en ce qui a trait aux actifs incorporels importants. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

t) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les frais de rationalisation, qui comprennent principalement des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsqu'un plan détaillé de rationalisation existe et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

u) Rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des employés qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs, au gré de l'employé, sont évaluées à la juste valeur et sont classées en tant que passif. Le coût de rémunération est constaté à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des attributions à base d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération.

Les estimations de la juste valeur des attributions à base d'actions sont déterminées en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des modalités de l'attribution. Les principales hypothèses sont décrites aux notes 21 et 22.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre aux employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

Régimes de retraite à cotisations définies

Conformément à ses régimes de retraite à cotisations définies, la Société verse des cotisations fixes aux régimes de retraite des employés participants et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations pour les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées à titre d'avantages sociaux dans les états consolidés des résultats lorsque les contributions deviennent exigibles.

Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont calculés selon des méthodes actuarielles et sont comptabilisés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, qui comprend la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies constatés dans les états consolidés des résultats, à titre de coûts liés au personnel, comprennent principalement les éléments suivants :

- i) le coût des prestations au titre des services en échange des services rendus par les employés au cours de l'exercice;
- ii) le coût au titre des services passés constaté à la première des dates suivantes : a) lorsque le régime de retraite est modifié ou b) lorsque des coûts de restructuration sont constatés.

Les intérêts sur l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de charges financières, sont déterminés en multipliant l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies.

Les réévaluations de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les réévaluations comprennent les éléments suivants :

- i) les gains et pertes actuariels résultant des changements dans les hypothèses actuarielles financières et démographiques utilisées pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies ou résultant des ajustements sur les passifs liés à l'expérience;
- ii) la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et le revenu d'intérêt des actifs des régimes calculé avec les intérêts sur l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies;
- iii) les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'exigence de financement minimal du passif.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite (suite)

Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite (suite)

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société.

En vertu d'un ancien régime, la Société offre aussi à certains des employés à la retraite une protection d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance dentaire. Les employés actifs de la Société ne bénéficient plus de ce type de protection post-retraite. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant une méthode comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

w) Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et du jugement qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges, ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction et l'information disponible à la date d'évaluation, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments importants suivants représentent les estimations les plus difficiles, subjectives ou complexes de la part de la direction :

i) Valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT

Lorsqu'un test de dépréciation est effectué sur un actif ou une UGT, la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de vente ou de sa valeur d'utilité. Ces estimations sont basées sur des modèles d'évaluation qui requièrent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses, telles qu'un taux d'actualisation avant impôts (« CMPC ») et un taux de croissance perpétuelle. Ces hypothèses ont un impact significatif sur les résultats des tests de dépréciation et sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats, s'il y a lieu. Une description des hypothèses clés utilisées dans les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et une analyse de sensibilité des valeurs recouvrables sont présentées à la note 16.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

w) Utilisation d'estimations et de jugement (suite)

ii) Coûts et obligations liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite

L'estimation des coûts et obligations des régimes de retraite à prestations définies sont fondés sur un nombre d'hypothèses, telles que le taux d'actualisation, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, les coûts liés aux soins de santé et d'autres facteurs actuariels. Certaines de ces hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les coûts liés au personnel et sur les charges financières comptabilisés dans l'état consolidé des résultats, sur le gain ou la perte sur réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisé(e) dans l'état consolidé du résultat global et sur la valeur comptable de l'actif au titre des prestations définies ou des autres éléments de passif dans le bilan consolidé. Les hypothèses clés et analyses de sensibilité sur le taux d'actualisation sont présentées à la note 24.

iii) Provisions

La comptabilisation des provisions exige que la direction estime les paiements nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle ou pour transférer cette obligation à des tierces parties à la date de l'évaluation. Une appréciation de la probabilité du dénouement des litiges et autres éventualités est aussi requise. Une description des principales provisions, y compris l'appréciation de la direction sur l'impact potentiel du dénouement des litiges légaux sur les états consolidés des résultats, est présentée à la note 18.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

w) Utilisation d'estimations et de jugement (suite)

Les éléments suivants représentent les jugements les plus importants de la direction, autres que ceux qui impliquent des estimations :

- i) Détermination d'une durée d'utilité déterminée pour la comptabilisation des actifs amortissables

Pour chaque catégorie d'actifs amortissables, la direction doit déterminer sur quelle période la Société s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés aux actifs. La détermination d'une durée d'utilité exige du jugement et a un impact sur la charge d'amortissement comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

- ii) Détermination des UGT aux fins des tests de dépréciation

La détermination des UGT exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie largement indépendantes générées par le groupe d'actifs. Dans l'identification des actifs à regrouper dans une UGT, la Société considère, entre autres, l'offre de services combinés, le partage des infrastructures de télédiffusion, l'intégration des actifs médias, la similarité à l'exposition au risque du marché et la matérialité. La détermination des UGT pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, s'il y a lieu, la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

- iii) Interprétation des lois et règlements

L'interprétation des lois et règlements, y compris les règles fiscales, exige du jugement de la direction qui peut avoir un impact sur la comptabilisation de provisions pour litiges et des impôts sur le bénéfice dans les états financiers consolidés.

x) Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

- i) IFRS 9 – *Instruments financiers* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, avec application anticipée permise. La Société n'a pas encore complété son évaluation de l'incidence de l'adoption de cette nouvelle prise de position sur ses états financiers consolidés.

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié avec les activités de gestion des risques prises par les entités.

- ii) IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La Société n'a pas encore complété son évaluation de l'incidence de l'adoption de cette nouvelle prise de position sur ses états financiers consolidés.

L'IFRS 15 précise la façon et le moment où une entité doit constater ses revenus ainsi que l'information supplémentaire à présenter dans ses états financiers. La norme fournit un modèle en cinq étapes à appliquer à tous les types de contrats avec les clients.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

2. REVENUS

La répartition des revenus entre les services rendus et les ventes de produits est la suivante :

	2014	2013
Services rendus ¹	341 983 \$	344 721 \$
Ventes de produits	97 357	100 095
	439 340 \$	444 816 \$

¹ La Société perçoit des redevances en relation avec la retransmission de son signal de télévision dans les marchés situés à l'extérieur de la zone de desserte locale de ses stations de télévision généralistes. En novembre 2013, la Commission du droit d'auteur du Canada (« CDA ») avait approuvé l'entente concernant une nouvelle répartition des redevances entre les sociétés de gestion collective de droits pour la période de 2009 à 2013, et en vertu de laquelle la part des redevances revenant à la Société augmentait significativement. La Société a comptabilisé l'augmentation de sa part dans les redevances durant l'exercice 2013, dont un montant de 6 111 000 \$ se rapportant aux années 2009 à 2012 ainsi qu'un montant de 1 460 000 \$ pour l'année 2013. La totalité de ces redevances étaient incluses dans les autres débiteurs au 31 décembre 2013 (note 11).

3. ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Les principales composantes se détaillent comme suit :

	2014	2013
Redevances, droits et coûts de production	198 332 \$	160 033 \$
Tirage et distribution	17 012	19 382
Marketing, publicité et promotion	14 842	15 712
Coûts liés aux immeubles	9 007	8 873
Services rendus par la société mère	22 293	21 971
Autres	22 085	27 514
	283 571 \$	253 485 \$

4. CONTRATS-ÉCHANGES

Dans le cours normal de ses activités, la Société diffuse et publie de la publicité en échange de biens et services. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Société a constaté des revenus à titre de contrats-échanges pour un montant de 5 603 000 \$ (6 328 000 \$ en 2013) et des charges d'exploitation à titre de contrats-échanges de 5 624 000 \$ (6 514 000 \$ en 2013).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

5. CHARGES FINANCIÈRES

	Note	2014	2013
Intérêts sur la dette à long terme	19	4 421 \$	4 536 \$
Amortissement des frais de financement		222	202
(Revenu) charge d'intérêts sur l'actif net ou le passif net au titre des prestations définies	24	(286)	1 681
Perte sur change		43	23
Revenu net d'intérêts		(169)	(177)
		4 231 \$	6 265 \$

6. FRAIS DE RATIONALISATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES

	2014	2013
Frais de rationalisation des activités d'exploitation	140 \$	2 622 \$
Dépréciation d'actifs	832	2 093
Frais d'acquisition d'entreprises	2 599	–
Autres	23	150
	3 594 \$	4 865 \$

Au cours de l'exercice 2014, la Société a enregistré des frais de rationalisation des activités d'exploitation de 140 000 \$ suite à l'abolition de postes (2 214 000 \$ en 2013), dont 108 000 \$ dans le secteur télédiffusion et production (1 058 000 \$ en 2013) et 32 000 \$ dans le secteur magazines (1 156 000 \$ en 2013).

La Société a enregistré une charge de dépréciation de 832 000 \$ relativement à son placement dans la société associée (note 13). Le 13 février 2015, Corporation Sun Média a annoncé la fermeture de SUN News (« fermeture de SUN News »), société dans laquelle Groupe TVA détient 49 %.

Au cours de l'exercice 2014, la Société a acquis les actifs de Vision Globale A.R. Ltée (« Vision Globale ») (note 8) et a conclu une entente visant à acquérir 15 magazines de Transcontinental (note 26 a)). Suite à ces événements, la Société a enregistré des frais d'acquisition d'entreprises, dont 1 382 000 \$ relativement à des droits de mutation sur des immeubles et 1 217 000 \$ relativement à des honoraires professionnels.

Au cours de l'exercice 2013, la Société avait annoncé la cessation des activités de télé-achat et de boutiques en ligne de sa division TVA Boutiques. Suite à ce repositionnement, la Société avait enregistré une charge de dépréciation de 1 706 000 \$ liée aux stocks et à certains comptes à recevoir ainsi qu'une provision pour frais de rationalisation des activités d'exploitation de 408 000 \$ incluant des indemnités de départ.

Au cours de l'exercice 2013, la Société avait également enregistré une charge de dépréciation de 387 000 \$ liée à l'inventaire de droits de distribution à long terme à la suite de sa décision de ne plus distribuer de nouveaux films québécois en salles de cinéma.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

7. DÉPRÉCIATION D'UNE LICENCE ET DE L'ÉCART D'ACQUISITION

Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a complété la mise à jour annuelle de son plan stratégique triennal. Les conditions de marché de la télévision ont amené la Société à effectuer un test de dépréciation sur une des UGTs, l'UGT de la télédiffusion, faisant partie du secteur télédiffusion et production. La Société a alors conclu que la valeur recouvrable, déterminée sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de sortie de cette UGT était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge de dépréciation non monétaire de 32 462 000 \$ a été comptabilisée au niveau de la licence de télédiffusion et une charge non monétaire de 8 538 000 \$ a été comptabilisée au niveau de l'écart d'acquisition au cours du troisième trimestre 2014.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

8. ACQUISITION D'ENTREPRISES

Le 30 décembre 2014, Groupe TVA a fait l'acquisition de la presque totalité des actifs (incluant certains passifs d'exploitation) de Vision Globale pour un prix d'achat de 116,1 M\$ en espèces. Le prix d'acquisition est assujéti à un ajustement après clôture pour les éléments d'actifs et de passifs non acquis. Vision Globale exerce ses activités dans le secteur du cinéma et de la télévision, en offrant des services de location de studios et d'équipements ainsi que des services de postproduction et d'effets visuels. Les actifs acquis inclus, entre autres, les studios Mel's La Cité du Cinéma à Montréal et St-Hubert, lesquels accueillent des productions cinématographiques et télévisuelles autant locales qu'étrangères, incluant des superproductions américaines. Le but de cette acquisition est d'investir dans des activités qui sont complémentaires à celles des médias, afin de diversifier les sources de revenus de la Société. L'écart d'acquisition relatif à cette transaction provient principalement de l'expertise et de la technologie de l'entreprise, de la clientèle existante, de la croissance future et les synergies attendues.

La répartition préliminaire de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs relatifs à cette acquisition se détaille comme suit:

	2014
Éléments d'actif acquis	
Espèces	24 \$
Actif à court terme	8 205
Immobilisations	96 298
Actifs incorporels	6 933
Écart d'acquisition	12 335
	123 795
Éléments de passif pris en charge	
Passif à court terme	(6 332)
Passif à long terme	(1 324)
	(7 656)
Éléments d'actif nets acquis à la juste valeur	116 139 \$
Contrepartie	
Espèces	116 139
	116 139 \$

Les revenus consolidés de la Société et sa perte nette pro forma consolidée auraient été de 485 001 000 \$ et de 43 933 000 \$ respectivement si l'acquisition d'entreprise avait eu lieu au début de l'exercice financier.

La totalité de l'écart d'acquisition est déductible aux fins des impôts sur le bénéfice.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

8. ACQUISITION D'ENTREPRISES (suite)

Le 18 juillet 2013, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Les Publications Charron & Cie inc., éditeur du magazine *La Semaine*, pour une contrepartie totale de 7 701 000 \$, dont une somme de 501 000 \$ pour les éléments du fonds de roulement acquis. Dans le cadre de cette transaction, la Société avait également acquis la totalité des actions émises et en circulation de Charron Éditeur inc., une maison d'édition de livres, et avait simultanément cédé les activités de celle-ci à Groupe Sogides, une société sous contrôle commun, pour une somme équivalente au prix payé, soit un prix convenu de 219 000 \$, déduction faite des éléments du fonds de roulement cédés. Les résultats de la nouvelle filiale, Les Publications Charron & Cie inc., sont inclus dans les résultats consolidés de la Société depuis le 18 juillet 2013. Le processus de répartition du prix d'achat s'est terminé au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

La répartition finale du prix d'acquisition de Les Publications Charron & Cie inc. se détaille comme suit :

	2013
Éléments d'actif acquis	
Espèces	593 \$
Actif à court terme	1 127
Actif à long terme	29
Immobilisations	94
Actifs incorporels	3 030
Écart d'acquisition	4 688
	9 561
Éléments de passif pris en charge	
Passif à court terme	(1 219)
Impôts différés	(641)
	(1 860)
Éléments d'actif nets acquis à la juste valeur	7 701 \$
Contrepartie	
Espèces	7 200
Ajustement du fonds de roulement	501
	7 701 \$

Il n'y a aucun montant de l'écart d'acquisition déductible aux fins des impôts sur le bénéfice.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

(Le recouvrement) la dépense d'impôts sur (la perte) le bénéfice se présente comme suit :

	2014	2013
Exigibles	1 085 \$	4 948 \$
Différés	(9 838)	1 162
	(8 753) \$	6 110 \$

Le tableau suivant fait le rapprochement entre (le recouvrement) l'impôt sur (la perte) le bénéfice selon le taux d'imposition réglementaire national de 26,9 % en 2014 et 2013 et (le recouvrement) l'impôt sur (la perte) le bénéfice aux états consolidés des résultats :

	2014	2013
(Recouvrement) impôts sur (la perte) le bénéfice au taux d'imposition réglementaire national	(11 164) \$	7 535 \$
Incidence des écarts de taux d'imposition provinciaux	25	(10)
	(11 139)	7 525
(Diminution) augmentation découlant de ce qui suit :		
Incidence fiscale des pertes déductibles de SUN News	(2 323)	(1 882)
Incidence fiscale de charges non déductibles et de revenus non imposables	441	698
Dépréciation non déductible de la licence et de l'écart d'acquisition	5 199	–
Autres ¹	(931)	(231)
(Recouvrement) impôts sur (la perte) le bénéfice	(8 753) \$	6 110 \$

¹ Inclut des réductions de passifs d'impôts différés de 1 169 000 \$ (336 000 \$ en 2013) résultant de l'évolution des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les principaux éléments constituant le montant du passif net d'impôts différés de la Société et leurs impacts sur (le recouvrement) la dépense d'impôts différés sont les suivants :

	Bilans consolidés		États consolidés des résultats	
	2014	2013	2014	2013
Pertes reportables	2 946 \$	349 \$	(2 597) \$	(2) \$
Créditeurs, charges à payer, provisions et revenus reportés	1 175	1 509	334	(363)
Régimes à prestations définies	(320)	(1 755)	1 792	2 027
Immobilisations	1 029	332	(697)	(237)
Écart d'acquisition, licences et autres actifs incorporels	(12 471)	(18 656)	(6 185)	(112)
Autres	1 226	(1 233)	(2 485)	(151)
	(6 415) \$	(19 454) \$	(9 838) \$	1 162 \$

Les changements dans le passif net d'impôts différés se présentent comme suit :

	2014	2013
Solde au début de l'exercice	(19 454) \$	(7 892) \$
Comptabilisés dans l'état des résultats	9 838	(1 162)
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	3 227	(9 536)
Autres	(26)	(864)
Solde à la fin de l'exercice	(6 415) \$	(19 454) \$

La Société n'a constaté aucun passif d'impôts différés au titre des bénéfices non répartis de ses filiales au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir de ses placements ou que ces bénéfices non répartis deviennent imposables.

Au 31 décembre 2014, la Société disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes d'entreprises d'approximativement 10 773 000 \$ dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs et venants à échéance en 2033 et 2034.

De plus, la Société dispose d'un montant de 167 896 000 \$ de pertes en capital sans échéance qui n'ont pas été constatées et qui doivent servir à réduire uniquement les gains en capital futurs.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

10. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les tableaux suivants présentent les informations additionnelles à l'égard des états consolidés des flux de trésorerie.

- a) Les variations hors caisse des actifs et des passifs d'exploitation, déduction faite de l'incidence des acquisitions d'entreprises, se présentent comme suit :

	2014	2013
Débiteurs	8 989 \$	(17 370) \$
Émissions, droits de diffusion et de distribution et stocks	(12 759)	6 056
Créditeurs et charges à payer	4 521	(6 557)
Droits de diffusion et de distribution à payer	29 050	505
Actifs et passifs d'impôts exigibles	(6 183)	3 941
Actif au titre des prestations définies et autres éléments de passif	(7 007)	(7 617)
Autres	(1 495)	533
	15 116 \$	(20 509) \$

- b) Les montants versés et encaissés pour les intérêts et les impôts sur le bénéfice sont classés au titre des activités d'exploitation et se présentent comme suit :

	2014	2013
Intérêts versés	4 169 \$	4 514 \$
Impôts sur le bénéfice versés (déduction faite des remboursements)	7 266	1 005

11. DÉBITEURS

	Note	2014	2013
Comptes clients	27 b)	80 825 \$	73 457 \$
Autres débiteurs	2	19 991	23 227
Comptes clients et autres débiteurs de sociétés sous contrôle commun et affiliées		29 792	32 372
Crédits d'impôt et aide gouvernementale à recevoir		6 203	7 352
		136 811 \$	136 408 \$

Les comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun et affiliées sont soumis aux mêmes conditions que les comptes clients.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

12. ÉMISSIONS, DROITS DE DIFFUSION ET DE DISTRIBUTION ET STOCKS

	2014			
	Court terme		Long terme	Total
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	1 695	\$	–	\$ 1 695
Droits de diffusion et de distribution	71 630		31 989	103 619
Stocks	1 440		–	1 440
	74 765	\$	31 989	\$ 106 754

	2013			
	Court terme		Long terme	Total
Émissions réalisées et productions en cours de réalisation	5 682	\$	–	\$ 5 682
Droits de diffusion et de distribution	54 780		31 985	86 765
Stocks	966		–	966
	61 428	\$	31 985	\$ 93 413

Le coût des stocks et les charges liées aux émissions, aux droits de diffusion et de distribution inclus dans les achats de biens et services et dans les coûts liés au personnel s'élèvent à 308 256 000 \$ en 2014 (280 168 000 \$ en 2013). En 2014, un montant total de 381 000 \$ (596 000 \$ en 2013) a été comptabilisé dans les achats de biens et services pour la dépréciation de stocks, d'émissions, de droits de diffusion et de distribution.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

13. PLACEMENTS

	Note	2014	2013
Télé Inter-Rives Ltée, entreprise associée, participation de 45 %		11 046 \$	10 841 \$
SUN News, entreprise associée, participation de 49 %	6 et 25	–	2 688
Autres placements ¹		1 065	1 293
		12 111 \$	14 822 \$

¹ Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Société a encaissé un montant de 228 000 \$ lié à la liquidation d'un placement de portefeuille.

Télé Inter-Rives est une entreprise exploitant quatre stations régionales de télévision dont deux sont des stations affiliées au Réseau TVA, lequel est détenu par la Société. Son établissement principal est situé à Rivière-du-loup, Québec, Canada.

SUN News est une société en nom collectif détenant une licence de service spécialisé d'émissions d'informations et d'affaires publiques de langue anglaise, laquelle est distribuée dans l'ensemble du Canada. La Société a constaté une dépréciation de son placement de 832 000 \$ (note 6) et sa part dans la perte de SUN News inclut une dépréciation d'actifs de 1 617 000 \$.

Voici les informations financières combinées concernant les entreprises associées pour les exercices terminés le 31 décembre 2014 et 2013 :

	2014	2013
Actifs courants	16 575 \$	13 311 \$
Actifs non courants	14 190	20 212
Passifs courants	6 123	5 513
Passifs non courants	210	342
Produits	24 967	24 360
Résultats net et résultat global total	(16 872)	(12 433)
Dividendes reçus	271	271

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

14. IMMOBILISATIONS

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2014 et 2013, les changements dans la valeur nette comptable des immobilisations sont les suivants :

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Équipements	Projets en cours de développement	Total
Coût :				
Solde au 31 décembre 2012	97 209 \$	158 274 \$	4 657 \$	260 140 \$
Acquisitions ¹	4 975	6 972	6 159	18 106
Acquisition d'entreprises	3	91	–	94
Reclassement	418	3 507	(4 139)	(214)
Radiations et dispositions	(52)	(870)	–	(922)
Solde au 31 décembre 2013	102 553	167 974	6 677	277 204
Acquisitions ¹	5 058	10 364	5 456	20 878
Acquisition d'entreprises	61 249	35 049	–	96 298
Reclassement	2 623	1 401	(4 024)	–
Radiations et dispositions	(6 038)	(7 508)	–	(13 546)
Solde au 31 décembre 2014	165 445 \$	207 280 \$	8 109 \$	380 834 \$
Amortissement et dépréciation cumulés :				
Solde au 31 décembre 2012	62 721 \$	98 925 \$	– \$	161 646 \$
Amortissement	3 686	11 844	–	15 530
Reclassement	–	(12)	–	(12)
Radiations et dispositions	(52)	(870)	–	(922)
Solde au 31 décembre 2013	66 355	109 887	–	176 242
Amortissement	4 298	12 411	–	16 709
Radiations et dispositions	(6 038)	(7 508)	–	(13 546)
Solde au 31 décembre 2014	64 615 \$	114 790 \$	– \$	179 405 \$
Valeur nette comptable :				
Au 31 décembre 2013	36 198 \$	58 087 \$	6 677 \$	100 962 \$
Au 31 décembre 2014	100 830	92 490	8 109	201 429

¹ La variation nette des acquisitions d'immobilisations financées par les créditeurs et charges à payer, composée majoritairement d'équipements, est une baisse de 1 280 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (une hausse de 1 861 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

15. LICENCES ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2014 et 2013, les changements dans la valeur nette comptable des licences et autres actifs incorporels sont les suivants :

	Licences de télédiffusion ¹	Logiciels, sites internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ¹	Projets en cours de développement	Total
Coût :					
Solde au 31 décembre 2012	92 570	\$ 46 545	\$ 844	\$ 1 341	\$ 141 300
Acquisitions ²	–	2 254	–	924	3 178
Acquisition d'entreprises	–	30	3 000	–	3 030
Reclassement	–	1 328	–	(1 114)	214
Radiations et dispositions	–	(1 125)	–	–	(1 125)
Solde au 31 décembre 2013	92 570	49 032	3 844	1 151	146 597
Acquisitions ²	–	1 642	–	363	2 005
Acquisition d'entreprises	–	933	6 000	–	6 933
Reclassement	–	1 096	–	(1 096)	–
Radiations et dispositions	–	(53)	–	–	(53)
Solde au 31 décembre 2014	92 570	\$ 52 650	\$ 9 844	\$ 418	\$ 155 482

Au 31 décembre 2014, le coût des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composé de logiciels, sites internet et applications mobiles, est de 9 496 000 \$ (8 626 000 \$ au 31 décembre 2013). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Société a enregistré des acquisitions d'actifs incorporels générés à l'interne de 923 000 \$ (1 657 000 \$ en 2013) et a radié 53 000 \$ d'actifs incorporels générés à l'interne qui étaient complètement amortis (772 000 \$ en 2013).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

15. LICENCES ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS (suite)

	Licences de télédiffusion ¹	Logiciels, sites internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ¹	Projets en cours de développement	Total
Amortissement et dépréciation cumulés :					
Solde au 31 décembre 2012	–	\$ 28 500	\$ 744	–	\$ 29 244
Amortissement	–	5 754	146	–	5 900
Reclassement	–	12	–	–	12
Radiations et dispositions	–	(1 125)	–	–	(1 125)
Solde au 31 décembre 2013	–	33 141	890	–	34 031
Amortissement	–	5 054	341	–	5 395
Dépréciation	32 462	–	–	–	32 462
Radiations et dispositions	–	(53)	–	–	(53)
Solde au 31 décembre 2014	32 462	\$ 38 142	\$ 1 231	–	\$ 71 835
Valeur nette comptable :					
Solde au 31 décembre 2013	92 570	\$ 15 891	\$ 2 954	1 151	\$ 112 566
Solde au 31 décembre 2014	60 108	14 508	8 613	418	83 647

¹ Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et comprennent les licences de télédiffusion qui sont affectées au groupe de l'UGT télédiffusion et production, ainsi que la licence d'exploitation d'un magazine et les marques de commerce affectées au groupe de l'UGT magazines.

² La variation nette des acquisitions d'actifs incorporels financées par les créditeurs et charges à payer, composée majoritairement de logiciels, est une baisse de 484 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (une hausse de 175 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013).

Au 31 décembre 2014, l'amortissement et la dépréciation cumulés des actifs incorporels générés à l'interne, principalement composé de logiciels, sites internet et applications mobiles, est de 6 920 000 \$ (5 393 000 \$ au 31 décembre 2013). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Société a enregistré une dépense d'amortissement pour les actifs incorporels générés à l'interne de 1 580 000 \$ (2 122 000 \$ en 2013).

Au 31 décembre 2014, la valeur nette comptable des actifs incorporels générés à l'interne est de 2 576 000 \$ (3 233 000 \$ au 31 décembre 2013).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

16. ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition aux 31 décembre 2014 et 2013 se détaille comme suit :

	Note	2014	2013
Coût	8	167 840 \$	155 572 \$
Amortissement et dépréciation cumulés	7	119 574	111 036
Valeur nette comptable		48 266 \$	44 536 \$

Au début de l'exercice 2014, la direction a apporté des modifications à la structure de gestion de la Société. Suite à ces changements, les activités d'édition sur mesure, de productions commerciales imprimées et de services prémédias, anciennement exercées par la division TVA Studio du secteur magazines, ont été intégrées aux activités de TVA Accès inc. du secteur télédiffusion et production. Suite à cette modification de structure, il y a eu un transfert de la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribuée à l'UGT du secteur magazines au groupe d'UGTs du secteur télédiffusion et production pour un montant de 5 500 000 \$.

Au 31 décembre 2014, la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribuée au groupe d'UGTs du secteur télédiffusion et production de 12 335 000 \$ (3 039 000 \$ en 2013) est complètement attribuée à l'UGT de Montréal Studios & Équipements s.e.n.c., alors que la valeur de l'écart d'acquisition attribuée à l'UGT télédiffusion est nulle (3 039 000 \$ en 2013). Le solde de 35 931 000 \$ est attribué à l'UGT du secteur magazines (41 497 000 \$ en 2013).

Montants recouvrables

Les montants recouvrables des UGT ont été déterminés sur la base du plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de la valeur d'utilité en ce qui a trait aux tests de dépréciation effectués. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur d'utilité, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus principalement dans ses plus récents budgets et dans son plan stratégique triennal, tels qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. Des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque type de revenus générés par une UGT ou pour chaque nature de dépenses ainsi que pour les dépenses futures en immobilisations. Les hypothèses tiennent compte, entre autres, des abonnés, des statistiques au niveau des lecteurs et téléspectateurs, des tendances du marché de la publicité, du paysage concurrentiel, de l'évolution de la gamme de produits et services, de la prolifération des plates-formes de médias, de l'évolution de la technologie, de la stratégie de programmation, de la négociation d'ententes, des taux de PIB canadien et des structures de coûts d'exploitation. Un taux de croissance perpétuelle est utilisé pour les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts dérivé du coût moyen pondéré du capital pertinent à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT. Dans certaines circonstances, la Société peut également estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie selon une approche de marché qui consiste à estimer la valeur recouvrable à l'aide de multiples de la performance opérationnelle d'entités comparables, de transactions précédentes ou d'autres informations financières disponibles, plutôt que d'utiliser principalement la méthode des flux de trésorerie actualisés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

16. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les montants recouvrables lors des plus récents tests de dépréciation effectués :

Groupe d'UGT	2014		2013	
	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle
Télédiffusion et production ¹	11,1 %	1,0 %	11,3 %	1,0 %
Magazines ²	15,9 %	1,0 %	16,5 %	1,0 %

¹ La valeur recouvrable pour ce groupe d'UGT est basée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie en 2014 en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés et est classée au niveau 3 selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, telle que décrit à la note 27 a).

² La valeur recouvrable pour ce groupe d'UGT est basée sur les valeurs d'utilité en 2014.

Sensibilité des valeurs recouvrables

Le tableau suivant présente, pour chaque groupe d'UGT, la variation du taux d'actualisation avant impôts ou du taux de croissance perpétuelle utilisé pour le test le plus récent réalisé, qui aurait été nécessaire pour que le montant recouvrable égale la valeur comptable de l'UGT au moment du test de dépréciation le plus récent en 2014 :

Groupe d'UGT ¹	Hausse différentielle du taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Baisse différentielle du taux de croissance perpétuelle
Magazines	4,0 %	5,7 %

¹ Aucune analyse de sensibilité n'a été réalisée sur l'UGT pour laquelle une charge de dépréciation a été comptabilisée suite au dernier test de dépréciation.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

17. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Note	2014	2013
Comptes fournisseurs et charges à payer		47 526 \$	44 412 \$
Salaires et avantages sociaux des employés		18 352	20 693
Comptes à payer à des sociétés sous contrôle commun et affiliées		23 916	18 999
Rémunération à base d'actions	21 et 22	2 714	1 481
Intérêts à payer et autres		248	375
		92 756 \$	85 960 \$

18. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

	Rationalisation des activités d'exploitation	Éventualités, litiges et autres	Total
Solde au 31 décembre 2013	384 \$	261 \$	645 \$
Variation nette dans les résultats	140	–	140
Solde assumé par un apparenté	436	–	436
Déboursés	(765)	(135)	(900)
Solde au 31 décembre 2014	195 \$	126 \$	321 \$

La comptabilisation des provisions, tant pour la période de comptabilisation que pour les montants, exige l'exercice d'un jugement fondé sur des circonstances pertinentes et des situations, lesquelles peuvent évoluer dans le futur. Les provisions comprennent principalement ce qui suit :

Rationalisation des activités d'exploitation

Les provisions pour rationalisation des activités d'exploitation comprennent les indemnités de départ pour l'abolition de postes dans les secteurs télédiffusion et production, et magazines.

Éventualités et litiges

Un certain nombre de poursuites engagées contre la Société et ses filiales sont en instance. La direction de la Société et ses filiales est d'avis que le dénouement de ces poursuites ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

À la suite d'avis légaux, la direction de la Société a établi des provisions pour des réclamations et des poursuites spécifiques en considérant les faits de chacune des causes. La Société ne peut pas déterminer quand ou si un paiement lié à ces provisions sera effectué.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

19. DETTE À LONG TERME

	2014	2013
Facilités de crédit bancaire ⁱ⁾	74 737 \$	75 000 \$
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement cumulé	(1 042)	(360)
	73 695	74 640
Moins la dette échéant à court terme	(938)	(74 640)
Dettes à long terme	72 757 \$	– \$

ⁱ⁾ Les facilités de crédit bancaire de la Société sont composées d'un crédit rotatif garanti d'un montant de 150 000 000 \$, échéant le 24 février 2019, ainsi que d'un prêt à terme garanti d'un montant de 75 000 000 \$ venant à échéance le 3 novembre 2019. Le crédit rotatif garanti porte intérêts à des taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires, LIBOR, le taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge variable en fonction d'un ratio de levier et le prêt à terme garanti porte intérêts à des taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires ou le taux préférentiel canadien, majoré d'une marge variable en fonction d'un ratio de levier. Le prêt à terme prévoit des paiements en capital trimestriels débutant le 20 décembre 2015. Les facilités de crédit bancaire comportent des clauses restrictives, dont le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de la Société de contracter d'autres dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Elles sont garanties par la totalité de ses biens meubles ainsi qu'une hypothèque immobilière sur son immeuble du siège social. Le prêt à terme a remplacé le précédent prêt à terme à son échéance le 11 décembre 2014. Aux 31 décembre 2014 et 2013, aucun montant n'avait été prélevé sur le crédit rotatif et, au 31 décembre 2014, 74 737 000 \$ était prélevé sur le prêt à terme (75 000 000 \$ en 2013).

Les frais liés au refinancement du crédit rotatif et du crédit à terme représentent 904 000 \$ et ont été enregistrés dans les frais de financement, en réduction de la dette à long terme.

En vertu de ses conventions de crédit, la Société est assujettie à certaines restrictions, dont le maintien de certains ratios financiers. Au 31 décembre 2014, la Société respectait les conditions relatives à ses conventions de crédit.

Le capital à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

2015	938 \$
2016	4 219
2017	6 562
2018	9 844
2019	53 174

Au 31 décembre 2014, la Société avait des lettres de crédit en circulation d'un montant de 520 000 \$ (425 000 \$ au 31 décembre 2013).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

20. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	Note	2014	2013
Revenus reportés		3 910 \$	– \$
Régimes à prestations définies	24	1 773	1 706
Droits de diffusion à payer		2 164	1 470
Rémunération à base d'actions ¹	21 et 22	566	770
Instrument financier dérivé	27 d)	547	–
Autres		1 007	28
		9 967 \$	3 974 \$

¹ La portion à court terme de la rémunération à base d'actions est comprise dans les créditeurs et charges à payer.

21. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, pouvant être émises en séries.

	2014	2013
Émis et payé		
4 320 000 actions ordinaires classe A	72 \$	72 \$
19 450 906 actions classe B	98 575	98 575
	98 647 \$	98 647 \$

Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants

Le régime prévoit notamment que l'octroi, les conditions et modalités afférentes aux options octroyées sont déterminés par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de la Société. Toutefois, le prix de souscription de chaque action classe B visée par une option ne pourra être inférieur au cours de la clôture des actions en Bourse le jour précédant la date d'octroi de l'option. De plus, la durée des options ne pourra excéder 10 ans. Le nombre d'actions classe B pouvant être émises au terme du régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants est de 2 200 000.

Les détenteurs d'options peuvent, au moment de la levée de leurs options, choisir de recevoir de la Société un paiement en espèces égal au nombre d'actions à l'égard desquelles l'option est levée, multiplié par le montant par lequel la valeur du marché excède le prix d'achat des actions visées par ladite option ou, selon certaines modalités, souscrire à des actions classe B de la Société au prix d'exercice. La valeur du marché est définie par la moyenne des cours de clôture des cinq derniers jours de Bourse précédant le jour auquel l'option est levée.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants (suite)

Les options octroyées avant janvier 2006 sont normalement acquises en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi. Depuis janvier 2006, à l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise n'en décide autrement au moment de l'octroi, les options octroyées sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des modalités suivantes :

- i) en portions égales sur une période de cinq ans, dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi;
- ii) en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi;
- iii) en portions égales sur une période de trois ans, dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

La Société a constaté un renversement de la charge de rémunération de 57 000 \$ relativement à ce programme au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (renversement de la charge de rémunération de 81 000 \$ en 2013).

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions en circulation attribuées aux 31 décembre 2014 et 2013 :

	2014			2013		
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré		Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	
Solde au début de l'exercice	691 076	16,54	\$	819 421	16,34	\$
Octroyées	30 000	8,90		–	–	
Annulées	(69 208)	15,32		(128 345)	15,29	
Expirées	(126 500)	20,75		–	–	
Solde à la fin de l'exercice	525 368	15,25	\$	691 076	16,54	\$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	495 368	15,63	\$	691 076	16,54	\$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2014 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
8,90 \$	30 000	9,58	8,90 \$	–	– \$
14,50 \$ à 21,38 \$	495 368	2,15	15,63	495 368	15,63
8,90 \$ à 21,38 \$	525 368	2,57	15,25 \$	495 368	15,63 \$

La juste valeur des options d'achat d'actions du régime d'options de la Société a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation du régime d'options d'achat d'actions de la Société aux 31 décembre 2014 et 2013 :

	2014	2013
Taux d'intérêt sans risque	1,07 %	1,05 %
Volatilité prévue	32,61 %	32,56 %
Durée restante prévue	1,21 an	1,0 an

La volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix des actions classe B de la Société pour une période équivalente à la durée restante prévue des options. La durée restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée restante prévue de l'option est basé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était nulle.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Résultat par action

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	2014	2013
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(41 088 000) \$	15 746 000 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base et dilué en circulation	23 770 906	23 770 906
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires (en dollars)	(1,73) \$	0,66 \$

Le calcul du résultat par action dilué ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société puisque leur effet est non dilutif.

22. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS DE QUÉBECOR MÉDIA

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions créé par Québecor Média, des options ont été octroyées aux membres de la haute direction de la Société. Chaque option peut être exercée au cours des 10 années suivant la date de l'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires de Québecor Média, au moment de l'octroi, telle que déterminée par le conseil d'administration de Québecor Média (advenant que les actions ordinaires de Québecor Média ne soient pas inscrites à une bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le cours moyen pondéré des cinq jours de bourse précédant la date d'octroi des actions ordinaires de Québecor Média sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites. Tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Québecor Média ne sont pas inscrites à une bourse reconnue, les options acquises sont exerçables uniquement durant les périodes suivantes : du 1^{er} mars au 30 mars; du 1^{er} juin au 29 juin; du 1^{er} septembre au 29 septembre; et du 1^{er} décembre au 30 décembre de chaque année. De plus, au moment de la levée d'une option, les détenteurs d'options peuvent, à leur discrétion : i) demander que la plus-value des actions sous-jacentes à une option acquise leur soit versée ou ii) souscrire, sous certaines conditions, à des actions ordinaires de Québecor Média.

À l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de Québecor Média n'en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes, déterminée par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi; ii) en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi; ou iii) en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

La Société a constaté une charge de rémunération de 1 065 000 \$ relativement à ce programme au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 (817 000 \$ en 2013).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS DE QUÉBECOR MÉDIA (suite)

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions attribuées aux membres de la haute direction de la Société aux 31 décembre 2014 et 2013 :

	2014		2013	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	331 407	53,35 \$	213 416	46,55 \$
Octroyées	67 000	63,60	207 000	57,64
Exercées	(29 375)	49,52	(41 884)	46,70
Annulées	(13 600)	57,64	(32 500)	47,68
Options liées à des cadres transférés au sein de Québecor Média	–	–	(14 625)	46,48
Solde à la fin de l'exercice	355 432	55,43 \$	331 407	53,35 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	67 432	46,55 \$	46 407	45,76 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, 29 375 options d'achat d'actions de Québecor Média ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 413 000 \$ (41 884 options d'achat d'actions pour 471 000 \$ en 2013).

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2014 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
31,92 \$ à 47,29 \$	103 032	4,69	46,16 \$	64 032	45,96 \$
57,64 \$ à 64,89 \$	252 400	8,81	59,22	3 400	57,64
31,92 \$ à 64,89 \$	355 432	7,61	55,43 \$	67 432	46,55 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

22. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS DE QUÉBECOR MÉDIA (suite)

La juste valeur des options d'achat d'actions du régime d'options de Québecor Média a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation du régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média aux 31 décembre 2014 et 2013 :

	2014	2013
Taux d'intérêt sans risque	1,37 %	1,77 %
Taux de dividende	1,38 %	1,56 %
Volatilité prévue	19,13 %	23,62 %
Durée restante prévue	3,5 ans	4,1 ans

Puisqu'en date du 31 décembre 2014, les actions ordinaires de Québecor Média n'étaient pas cotées sur un marché boursier, la volatilité prévue découle de la volatilité implicite des actions de la société mère de Québecor Média. La durée restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée restante prévue de l'option est basé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation. Le taux de dividende est basé sur le taux moyen actuel.

Au 31 décembre 2014, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était de 1 615 000 \$ (796 000 \$ au 31 décembre 2013).

23. CRÉDITS D'IMPÔT ET AIDE GOUVERNEMENTALE

Les revenus comprennent un montant de 9 473 000 \$ (10 590 000 \$ en 2013) au titre de l'aide gouvernementale à la programmation locale ainsi qu'à la production et à la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

Des crédits d'impôts et de l'aide gouvernementale au montant de 1 079 000 \$ (2 007 000 \$ en 2013) ont été comptabilisés en réduction des frais de production des émissions et de coûts liés à la mise en marché de films, lesquels sont inclus dans les charges d'exploitation.

Au 31 décembre 2014, les avances reçues pour de l'aide gouvernementale totalisent 231 000 \$ (360 000 \$ en 2013) et sont présentées dans les droits de distribution à payer qui figurent sous la rubrique « Droits de diffusion et de distribution à payer ». Les revenus reportés incluent un montant de 1 862 000 \$ (1 987 000 \$ en 2013) lié à l'aide financière pour la production et la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

Les régimes de retraite à l'intention des employés cadres et syndiqués de la Société comportent un volet à prestations définies, de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un volet à cotisations définies. La Société offre aux cadres supérieurs un régime de retraite de type salaire de fin de carrière, indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un régime excédentaire non indexé après la retraite, dont les prestations compensent l'effet des limites fiscales. Les prestations de retraite de certains employés sont de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite. La Société offre également aux employés retraités admissibles des avantages complémentaires à la retraite.

Les régimes de retraite de Groupe TVA sont enregistrés auprès d'une autorité réglementaire québécoise ou fédérale. La politique de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations et pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et aux dispositions qui régissent le financement des régimes. Ces dispositions prévoient, entre autres, le paiement futur de cotisations d'équilibre lorsque le degré de solvabilité des régimes de retraite est inférieur à 100 % tel que défini par les lois applicables au Québec et au fédéral. Les cotisations sont déterminées par une évaluation actuarielle effectuée par une société indépendante au moins à tous les trois ans ou annuellement, selon les lois applicables en vigueur et en fonction des dispositions des régimes.

De par leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société à certains risques particuliers tels que le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, la longévité des participants dans le régime et l'inflation future. L'administration des régimes relève des comités de retraite, composés de participants aux régimes, de membres de la direction de la Société et de membres indépendants, ou de la Société selon les dispositions des régimes. Selon les règles de gouvernance de la Société, l'approbation et la surveillance de l'ensemble des politiques liées aux régimes à prestations définies relèvent à différents niveaux de la responsabilité des comités de retraite, de la haute direction de la Société et du comité d'audit. La gestion des risques liés aux régimes de retraite est également réalisée sous la gouverne de ces mêmes comités à divers niveaux. La garde des valeurs et la gestion des transactions sur les titres sont confiées à des fiduciaires dans le cadre d'un mandat donné par le comité de retraite ou la Société, selon le cas. Les politiques incluent notamment celles sur les objectifs d'investissement, les stratégies d'atténuation des risques et le mandat d'engager des gestionnaires de fonds d'investissement et de surveiller leurs travaux et performance. Les régimes à prestations définies font l'objet d'un suivi sur une base continue afin de surveiller les politiques de financement et de placement, la situation financière des régimes et le financement requis par la Société.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les tableaux suivants présentent les informations relatives aux régimes à prestations définies et font le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013 :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2014	2013	2014	2013
Variation des obligations liées aux régimes				
Obligations liées aux régimes au début de l'exercice	212 990 \$	224 788 \$	1 706 \$	1 723 \$
Coût des prestations au titre des services rendus	4 752	5 863	4	3
Frais d'intérêts	10 556	10 104	66	60
Cotisations des participants	3 441	3 135	–	–
Pertes (gains) actuariel(le)s résultant des :				
Hypothèses démographiques	2 933	6 798	(20)	84
Hypothèses financières	29 541	(23 409)	80	(44)
Modifications liées à l'expérience des participants	(1 500)	(2 929)	310	–
Prestations payées	(10 382)	(11 360)	(373)	(120)
Obligations liées aux régimes à la fin de l'exercice	252 331 \$	212 990 \$	1 773 \$	1 706 \$
Variation des actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	226 140 \$	189 985 \$	– \$	– \$
Rendement réel sur les actifs des régimes	28 716	28 242	–	–
Cotisations de l'employeur	11 767	16 138	373	120
Cotisations des participants	3 441	3 135	–	–
Prestations payées	(10 382)	(11 360)	(373)	(120)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	259 682 \$	226 140 \$	– \$	– \$

Au 31 décembre 2014, la durée moyenne pondérée de l'obligation liée aux régimes était de 16,3 années (15,4 années en 2013). La Société prévoit des paiements au titre des prestations de 11 096 000 \$ en 2015.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

La stratégie d'investissement de la Société pour les actifs des régimes prend en considération un nombre de facteurs, y compris l'horizon temporel des obligations liées aux régimes de retraite et du risque d'investissement. Pour chaque régime, une fourchette d'affectation par catégorie d'actif est développée dans laquelle une combinaison de titres de capitaux propres et de titres de créances est utilisée pour optimiser le profil risque-rendement de l'actif des régimes et pour atténuer le décalage actif-passif.

Les actifs des régimes sont constitués de :

	2014	2013
Titres de capitaux propres :		
Canadiens	24,9 %	26,8 %
Étrangers	31,2	33,8
Titres de créances	40,9	36,7
Autres	3,0	2,7
	100,0 %	100,0 %

La juste valeur des actifs des régimes est principalement basée sur des prix cotés sur un marché actif.

Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société détermine si des réductions potentielles dans les contributions futures sont permises par la réglementation applicable et par les conventions collectives. Lorsqu'un actif au titre des prestations définies est créé, il ne peut dépasser l'avantage futur économique que la Société peut s'attendre à tirer de cet actif. L'avantage futur économique représente la valeur des congés de cotisations futurs et des frais payables à la caisse de retraite. Il ne reflète pas les gains qui pourraient être générés dans le futur pouvant permettre des congés de cotisations à la Société. Lorsqu'il existe une exigence minimale de capitalisation, ceci peut limiter davantage le montant reconnu au bilan. L'exigence minimale de capitalisation représente la valeur actuelle des cotisations d'équilibre basées sur les plus récentes évaluations actuarielles de financement déposées.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le rapprochement de l'état de la capitalisation au montant net constaté dans les bilans consolidés se détaille comme suit :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2014	2013	2014	2013
Rapprochement de l'état de la capitalisation				
Obligations liées aux régimes	(252 331)	(212 990)	(1 773) \$	(1 706) \$
Juste valeur des actifs des régimes	259 682	226 140	–	–
Surplus (déficit) des régimes	7 351	13 150	(1 773)	(1 706)
Plafonnement de l'actif	(4 387)	(4 912)	–	–
Montant net constaté¹	2 964 \$	8 238 \$	(1 773) \$	(1 706) \$

¹ Le montant net constaté pour 2014 comprend un actif de 2 964 000 \$ (8 238 000 \$ en 2013) sous la rubrique « Actif au titre des prestations définies » ainsi qu'un passif de 1 773 000 \$ (1 706 000 \$ en 2013) sous la rubrique « Autres éléments de passif » (note 20).

Les composantes des réévaluations sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2014	2013	2014	2013
Gain (perte) actuariel(le) sur les obligations liées aux régimes	(30 974) \$	19 540 \$	(141) \$	(45) \$
Rendement réel sur les actifs des régimes, excluant la composante du revenu d'intérêt calculé sur l'actif ou le passif net constaté au titre des prestations définies	18 356	20 721	–	–
Plafonnement de l'actif	766	(4 912)	–	–
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(11 852) \$	35 349 \$	(141) \$	(45) \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2014	2013	2014	2013
Coûts liés au personnel :				
Coût des prestations au titre des services rendus	4 752 \$	5 863 \$	4 \$	3 \$
Autres	788	964	—	—
Intérêts sur le passif net ou l'actif net au titre des prestations définies	(352)	1 621	66	60
Coût net des prestations	5 188 \$	8 448 \$	70 \$	63 \$

Le coût relatif aux régimes de retraite à cotisations définies pour l'exercice 2014 se chiffrait à 2 948 000 \$ (3 076 000 \$ en 2013).

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages complémentaires à la retraite de la Société seront de 11 301 000 \$ en 2015, fondé sur le plus récent rapport financier actuariel déposé (des contributions de 12 140 000 \$ ont été payées en 2014).

Hypothèses

La Société formule son hypothèse pour le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer le coût annuel des prestations et le coût des intérêts, en se fondant sur un index des rendements des obligations de sociétés de première catégorie et une analyse de la courbe de rendement correspondante selon les durées des régimes à la date d'évaluation.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Hypothèses (suite)

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux régimes de la Société aux 31 décembre 2014 et 2013 sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2014	2013	2014	2013
Obligations liées aux régimes				
Taux à la fin de l'exercice :				
Taux d'actualisation	4,10 %	4,90 %	4,10 %	4,90 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00 – 3,25	3,00 – 3,25	3,00 – 3,25	3,00 – 3,25
Coût des prestations périodiques				
Taux à la fin de l'exercice précédent :				
Taux d'actualisation	4,90 %	4,40 %	4,90 %	4,40 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00 – 3,25	3,25 – 3,50	3,00 – 3,25	3,25 – 3,50

L'âge de retraite présumé des participants utilisé varie selon le régime et est en moyenne de 62 ans en 2014 et 2013.

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite constitués était de 7,0 % à la fin de 2014. Selon les prévisions, le coût devrait diminuer graduellement au cours des 10 prochaines années pour s'établir à 4,5 % et demeurer à ce niveau par la suite.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Analyses de sensibilité

Une diminution de 10 points de base du taux d'actualisation aurait les impacts suivants, avant impôts sur le bénéfice, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 :

Augmentation (diminution)	Prestations de retraite			Avantages complémentaires à la retraite		
	Actif au bilan	Résultat	Autres éléments du résultat global	Obligation au bilan	Résultat	Autres éléments du résultat global
Taux d'actualisation	(4 155) \$	(303) \$	(4 155) \$	15 \$	– \$	(15) \$

Il existe des limites à cette analyse de sensibilité puisqu'elle considère uniquement les impacts d'une diminution de 10 points de base du taux d'actualisation (au début de l'exercice, ce qui a un impact sur les résultats, et à la fin de l'exercice, ce qui a un impact sur le résultat global) sans modification des autres hypothèses. Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée sur les autres hypothèses étant donné que des changements similaires à ces hypothèses n'auraient pas un impact significatif sur les états financiers consolidés.

25. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration de la Société et des membres de la haute direction. Leur rémunération est la suivante :

	2014	2013
Salaires et avantages à court terme	3 029 \$	3 431 \$
Rémunération à base d'actions	986	1 007
Autres avantages à long terme	344	592
	4 359 \$	5 030 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Revenus et charges d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

- La Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et affiliées, pour un montant total de 81 947 000 \$ (76 836 000 \$ en 2013).
- La Société a constaté des charges liées à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et affiliées pour un total de 34 559 000 \$ (34 667 000 \$ en 2013).
- La Société a comptabilisé des honoraires de gestion à la société mère pour un montant de 4 320 000 \$ (4 320 000 \$ en 2013).

Autres opérations

Au cours de l'exercice 2014, une mise de fonds de 14 200 000 \$ (10 600 000 \$ en 2013) a été effectuée par les sociétaires dans SUN News, dont 6 958 000 \$ (5 194 000 \$ en 2013) par la Société et 7 242 000 \$ (5 406 000 \$ en 2013) par Corporation Sun Media, une société sous contrôle commun.

Le 30 décembre 2014, dans le cadre du financement de l'acquisition de Vision Globale, la Société a obtenu une facilité de crédit de 100 000 000 \$ provenant de Québecor Média. Cette facilité vient à échéance le 30 mars 2015, avec une option de proroger pour une période additionnelle de 90 jours au gré de la Société, et porte intérêt au taux indiqué sur la page Reuters marché monétaire CDOR ce jour-là pour les acceptations bancaires ayant une échéance similaire à la date d'échéance applicable (le taux CDOR) plus 2,375 % par année (3,672 % au 31 décembre 2014). La facilité de crédit n'est pas garantie et ses modalités ont été approuvées par les administrateurs indépendants de Groupe TVA.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

26. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

a) Contrats de location et ententes d'achat

La Société s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation, principalement pour des locaux et des équipements ainsi que pour des contrats d'acquisition de services, de droits de distribution et de diffusion, d'immobilisations et d'actifs incorporels représentant des paiements totaux de 932 437 000 \$, dont 6 670 000 \$ avec des sociétés apparentées. Les contrats de location ont divers termes, clauses d'indexation, options d'achat et droits de renouvellement. Les paiements minimaux pour les années futures s'établissent comme suit :

	Contrats de location	Droits de diffusion et de distribution	Autres
2015	2 924 \$	115 730 \$	9 778 \$
2016 à 2019	5 628	335 823	10 013
2020 et ultérieurement	2 121	450 221	199

Les dépenses liées aux contrats de location-exploitation de la Société et ses filiales s'établissent à 1 625 000 \$ en 2014 (1 946 000 \$ en 2013) et ont été constatées à titre de charge d'exploitation dans les états consolidés des résultats.

En 2013, Québecor Média et Groupe TVA ont conclu une entente d'une durée de 12 ans avec Rogers Communications concernant les droits de diffusion francophones pour le Canada de la Ligue nationale de hockey. Les charges d'exploitation reliées à ce contrat sont constatées dans les charges d'exploitation de la Société et les engagements totaux liés à cette entente ont été inclus dans les engagements de la Société.

Acquisition d'entreprise

Le 17 novembre 2014, la Société a conclu une entente avec Transcontinental inc. visant l'acquisition de 15 magazines pour une contrepartie en espèces de 55,5 millions de dollars. D'ici l'approbation finale de la transaction par le Bureau de la concurrence, le vendeur continuera d'exploiter les magazines visés par la transaction.

b) Garanties

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet, est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. Au 31 décembre 2014, l'obligation maximale à l'égard de ces garanties totalise approximativement 392 000 \$ et la Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé relativement à ces garanties. La Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties au cours des exercices précédents.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

26. ENGAGEMENTS ET GARANTIES (suite)

b) Garanties (suite)

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut avec des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que des contrats d'acquisitions de biens, des ententes de services et des contrats de location. Ces ententes obligent la Société à indemniser un tiers pour les dépenses engagées en regard de circonstances spécifiques. Les termes de ces indemnisations peuvent varier d'une transaction à l'autre en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser à un tiers sur l'ensemble de ses engagements. Par ailleurs, suite à de nouveaux développements survenus au cours du premier trimestre 2014, les engagements spécifiques à risque qui s'élevaient à 4 700 000 \$ au 31 décembre 2013 ont été comptabilisés dans les achats de biens et services au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels la Société est confrontée, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues au besoin afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

La Société et ses filiales utilisent des instruments financiers et, par conséquent, sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations de taux de change et de taux d'intérêt.

a) Juste valeur des instruments financiers

La Société a considéré la hiérarchie des évaluations à la juste valeur selon l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ses instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et se détaille comme suit :

- niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- niveau 3 : les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les justes valeurs estimatives de la dette à long terme et de la facilité de crédit avec la société mère sont fondées sur un modèle d'évaluation en utilisant les données du niveau 2. Les justes valeurs sont fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments financiers similaires comportant la même échéance.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

a) Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable et les justes valeurs de la dette à long terme, de la facilité de crédit de la société mère et de l'instrument financier dérivé aux 31 décembre 2014 et 2013 sont les suivantes :

	2014		2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Facilité de crédit de la société mère	100 000 \$	100 000 \$	– \$	– \$
Instrument financier dérivé	547	547	–	–
Prêt à terme	74 737	74 737	75 000	76 800

b) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par des tierces parties.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Au 31 décembre 2014, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients. Le solde des comptes clients de la Société est réparti entre de nombreux clients, principalement des agences de publicité. La Société ne croit donc pas qu'elle soit exposée à un niveau de risque de crédit inhabituel ou important. Au 31 décembre 2014, 4,73 % des comptes clients étaient impayés depuis plus de 120 jours après la date de facturation (5,61 % au 31 décembre 2013) dont 23,25 % étaient provisionnés (13,6 % au 31 décembre 2013). De plus, au 31 décembre 2014, la provision pour créances douteuses s'élevait à 892 000 \$ (1 086 000 \$ au 31 décembre 2013).

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013 :

	2014		2013	
Solde au début de l'exercice	1 086 \$		1 100 \$	
Variation comptabilisée à l'état consolidé des résultats	338		486	
Utilisation	(532)		(500)	
Solde à la fin de l'exercice	892 \$		1 086 \$	

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

c) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de rencontrer leurs obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance ou le risque que ces obligations soient rencontrées à un coût excessif. La Société et ses filiales s'assurent qu'elles ont suffisamment de flux de trésorerie provenant des opérations courantes et de disponibilités de sources de financement pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis pour les investissements à long terme, le fonds de roulement, les paiements d'intérêts et remboursements de dettes, les contributions aux fonds de pension, les dividendes et les rachats d'actions ainsi que pour respecter ses engagements et garanties.

Au 31 décembre 2014 les obligations et les échéances des passifs financiers de la Société se détaillent comme suit :

	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans
Découvert bancaire	4 486 \$	4 486 \$	– \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	93 512	93 512	–	–
Droits de diffusion et de distribution à payer	47 824	45 660	2 164	–
Instrument financier dérivé	797	306	491	–
Facilité de crédit de la société mère	100 000	100 000	–	–
Dettes à long terme	74 737	938	10 781	63 018
Paiements d'intérêts	15 043	4 016	6 323	4 704
Total	336 399 \$	248 918 \$	19 759 \$	67 722 \$

d) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt affectent les revenus de la Société ou la valeur de ses instruments financiers. L'objectif d'une gestion du risque de marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables.

Risque de change

La Société est exposée à un risque de change limité sur les revenus et les dépenses compte tenu du faible volume de transactions effectuées dans des devises autres que le dollar canadien. La devise la plus transigée est le dollar américain et il est utilisé principalement pour certains achats de droits de distribution, de dépenses en immobilisations et dans la perception de revenus avec certains clients. Compte tenu du faible volume de transactions en devises, la Société ne voit pas la nécessité d'utiliser une couverture de change. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est limitée. Une augmentation ou une diminution de 1 % dans le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain aurait un impact non matériel sur le bénéfice net.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

d) Risque du marché (suite)

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié à sa facilité de crédit rotatif et à sa facilité de prêt à terme. Au 31 décembre 2014, la dette à long terme de la Société se composait entièrement de dette à taux variable.

Une augmentation (diminution) de 100 points de base dans le taux des acceptations bancaires canadien à la fin du présent exercice en utilisant le niveau de dette à long terme à taux variable au 31 décembre 2014 refléterait une augmentation (diminution) annuelle de 750 000 \$ des charges financières.

Dans le cadre de l'acquisition de Vision Globale (note 8), un swap de taux d'intérêts a été transféré à la Société. La Société entend utiliser ce swap afin de gérer les risques liés à la variation des taux d'intérêts et ce, pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixes et à taux variables. La Société n'a pas l'intention de régler son swap avant l'échéance puisqu'il n'est pas détenu à des fins spéculatives. Voici les principales caractéristiques de ce swap au 31 décembre 2014 :

Échéance	Valeur nominale	Paie / reçoit	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable
Décembre 2017	44 000 000 \$	Paie fixe / reçoit variable	2,03 %	Acceptations bancaires – 1 mois

La Société revoit sa situation régulièrement afin de s'assurer que les risques n'ont pas changé.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Gestion du capital

Les principaux objectifs de la Société dans sa gestion du capital sont :

- de préserver la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation afin de continuer à donner un rendement à ses actionnaires;
- de maintenir une base optimale de sa structure de capital afin de répondre aux besoins en capitaux dans les différents secteurs d'activités, y compris les occasions de croissance et le maintien de la confiance des investisseurs et des créanciers.

La Société gère sa structure du capital en tenant compte des caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents de ses secteurs et selon les exigences requises, s'il y a lieu. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes ou le remboursement de sa dette actuelle par l'utilisation d'entrées d'argent générées à l'interne, les montants de distribution aux actionnaires sous forme de dividendes ou de rachat d'actions, l'émission de nouveau capital-actions sur le marché et l'apport d'ajustements à son programme de dépenses en immobilisations. La stratégie de la Société est demeurée inchangée en regard de l'exercice précédent.

La structure du capital de la Société est composée des capitaux propres, de dettes à long terme échéant en 2019 (la dette à long terme a été renouvelée le 3 novembre 2014), d'un instrument financier dérivé, d'une facilité de crédit de la société mère et d'un découvert bancaire, moins les espèces.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, la structure du capital se présentait comme suit :

	2014	2013
Dettes à long terme	74 737 \$	75 000 \$
Instrument financier dérivé	547	–
Facilité de crédit de la société mère	100 000	–
Découvert bancaire	4 486	–
Espèces	–	(7 717)
Passif net	179 770	67 283
Capitaux propres	258 205 \$	308 059 \$

À l'exception des exigences de ratios financiers requises dans ses conventions de crédit, la Société n'est assujettie à aucune autre exigence externe sur le capital. Au 31 décembre 2014, la Société respecte les conditions relatives à ses conventions de crédit.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INFORMATION SECTORIELLE

Au cours de l'exercice 2014, la direction a modifié le nom de ses secteurs d'activités afin de mieux refléter sa réalité opérationnelle. Ainsi, le secteur de la télévision est devenu le secteur télédiffusion et production et celui de l'édition, le secteur magazines.

Au début de l'exercice 2014, la direction a apporté des modifications à la structure de gestion de la Société. Suite à ces changements, les activités d'édition sur mesure, de productions commerciales imprimées et de services prémédias, anciennement exercées par la division TVA Studio du secteur magazines, ont été intégrées aux activités de TVA Accès inc. du secteur télédiffusion et production. L'information financière de la période précédente a été retraitée pour tenir compte de cette nouvelle présentation.

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur télédiffusion et production** inclut les activités du Réseau TVA (y compris les filiales et divisions TVA Productions inc., TVA Ventes et Marketing inc., TVA Nouvelles et TVA Interactif), des services spécialisés, de la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles, les activités de production commerciale et de doublage de TVA Accès inc., les activités de distribution de produits audiovisuels de la division TVA Films, les activités de télé-achat et de boutiques en ligne de la division TVA Boutiques jusqu'au deuxième trimestre de 2013, et les services de location de studios et d'équipements ainsi que les services de postproduction de Montréal Studios & Équipements s.e.n.c. depuis le 30 décembre 2014.
- **Le secteur magazines** inclut les activités de TVA Publications inc. et de Les Publications Charron & Cie inc., qui se spécialisent dans l'édition de magazines de langue française dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Les éléments intersectoriels représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des activités effectuées entre les secteurs d'activités de la Société en ce qui a trait aux revenus et aux dépenses.

Les secteurs isolables déterminés par la direction de la Société sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des biens et services divers. Ils sont gérés séparément, entre autres, parce que chaque secteur exige des stratégies de mise en marché différentes.

Les conventions comptables pour ces secteurs sont les mêmes que celles utilisées par la Société dans son ensemble (note 1).

	2014			
	Télédiffusion et production	Magazines	Éléments intersectoriels	Total
Revenus	380 178	\$ 62 614	\$ (3 452)	\$ 439 340
Achats de biens et services	247 726	39 297	(3 452)	283 571
Coûts liés au personnel	112 724	13 619	–	126 343
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	19 728	9 698	–	29 426
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels				22 104
Charges financières				4 231
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres				3 594
Dépréciation d'une licence et de l'écart d'acquisition (a)				41 000
Perte avant recouvrement d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées				(41 503) \$
Acquisitions d'immobilisations (b)	21 962	\$ 196	\$ –	\$ 22 158
Acquisitions d'actifs incorporels (b)	2 297	\$ 192	\$ –	\$ 2 489

(a) La dépréciation est attribuable au secteur télédiffusion et production.

(b) Les acquisitions excluent les additions par acquisition d'entreprise.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

28. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	2013			
	Télédiffusion et production	Magazines	Éléments intersectoriels	Total
Revenus	386 009 \$	61 964 \$	(3 157) \$	444 816 \$
Achats de biens et services	218 201	38 441	(3 157)	253 485
Coûts liés au personnel	114 785	15 976	–	130 761
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	53 023	7 547	–	60 570
Amortissement des immobilisations et actifs incorporels				21 430
Charges financières				6 265
Frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres				4 865
Bénéfice avant dépense d'impôts et part de la perte dans les entreprises associées				28 010 \$
Acquisitions d'immobilisations	16 071 \$	174 \$	– \$	16 245 \$
Acquisitions d'actifs incorporels	2 506 \$	497 \$	– \$	3 003 \$

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e) est défini(e) comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement des immobilisations et actifs incorporels, les charges financières, les frais de rationalisation des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice et la part de la perte (du bénéfice) dans les entreprises associées. Le bénéfice (la perte) d'exploitation ajusté(e), tel(le) que défini(e) ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

29. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Lancement d'une offre de droits de souscription

Le 4 février 2015, la Société a déposé un prospectus simplifié final auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières dans chacune des provinces du Canada relativement à un placement de droits proposé, dans le cadre duquel tous les porteurs d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale du capital de la Société « actions classe A » et des actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale du capital de la Société (« actions classe B sans droit de vote ») en circulation en date du 18 février 2015, ont reçu des droits de souscrire des actions classe B sans droit de vote, pour un produit brut total d'environ 110 millions de dollars (« placement de droits »). Le prospectus simplifié final et la documentation pertinente ont été mises à la poste le 23 février 2015 à tous les porteurs d'actions classe A et d'actions classe B sans droit de vote de la Société. La date de clôture de l'offre de droits devrait avoir lieu le ou vers le 20 mars 2015.

Dans le cadre du placement de droits, Québecor Média a fourni à la Société un engagement de souscription garantie aux termes duquel elle sera tenue d'acquérir toute action classe B sans droit de vote non souscrite aux termes du placement de droits, sous réserve de certaines conditions. La Société a l'intention d'affecter le produit du placement de droits au remboursement de la totalité ou de la quasi-totalité des montants dus aux termes d'une facilité de crédit de 100 millions de dollars consenti par Québecor Média qui a été utilisé en entier aux fins du financement d'une partie du prix versé pour l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Vision Globale.